

30 AVRIL 2019

COMPRENDRE LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ ET DE L'AVS

PIERRE CORMON

Les Suisses voteront le 19 mai sur un sujet concernant aussi bien les entreprises que le système de retraites: la réforme fiscale et du financement de l'AVS. Elle vise tant à supprimer les avantages fiscaux dont jouissent certaines entreprises qu'à donner des fonds supplémentaires à l'AVS, dont le financement n'est pas assuré à terme. La réforme comprend un volet fédéral et un volet cantonal dans de nombreux cantons, dont Genève (lire *Si vous avez raté le début*, en page 8). **L'événement accueillera notamment le Conseiller fédéral Alain Berset, en charge du Département fédéral de l'intérieur, et la Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet, en charge du Département des finances et des ressources humaines du canton de Genève.** La manifestation est organisée conjointement par la FER Genève et la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Catherine Lance Pasquier, du département de politique générale de la FER Genève, nous la présente.

A qui s'adresse cet événement?

Cet événement s'adresse à toute personne intéressée par

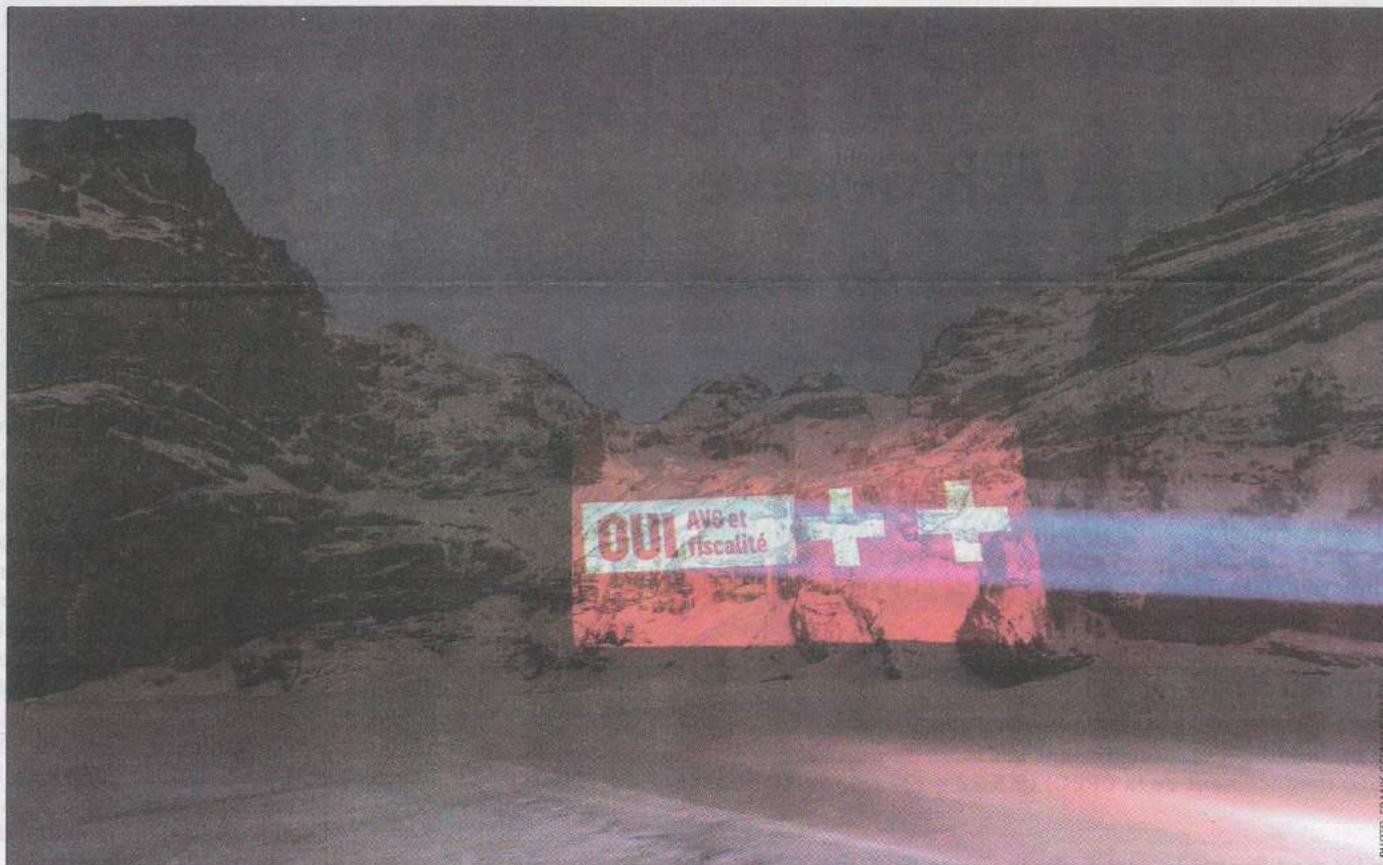


PHOTO FRANK SCHWARTZ

LE PROJET RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) sera soumis en votation le 19 mai prochain. C'est un sujet complexe et très important pour l'avenir des entreprises, des retraités et retraitées suisses.

ce sujet complexe. Il n'est pas nécessaire d'être membre de la FER Genève ou de la CCIG pour s'inscrire. Tout le monde est le bienvenu.

Comment se déroulera-t-il?

Il se déroulera en deux parties. La première sera consacrée à la loi fédérale sur la réforme de la fiscalité et le financement de

l'AVS (RFFA), avec la présence du Conseiller d'Etat Alain Berset. Cela permettra de mettre en exergue le volet social du projet, qui prévoit un finance-

ment supplémentaire de deux milliards de francs par an pour l'AVS. La deuxième partie sera consacrée au volet cantonal de la réforme, avec une table ronde

qui réunira la Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet ainsi que les présidents de la FER Genève et de la CICG. Ce sera notamment l'occasion de débattre de l'impact de cette réforme pour les PME et pour l'économie genevoise, très tournée vers l'international. On pourra également discuter des mesures sociales qu'elle contient, à savoir l'élargissement du cercle des bénéficiaires de subsides d'assurance-maladie et des moyens supplémentaires pour créer des places de crèche.

Le public pourra-t-il s'exprimer?

Oui, l'événement a été conçu pour que chacun puisse s'exprimer, quelle que soit son opinion, et poser des questions aux différents intervenants. Le public pourra profiter d'avoir un accès direct à un Conseiller fédéral pour poser toutes ses questions. ■

Date Mardi 30 avril

Lieu Auditorium de la FER Genève, 98, rue de Saint-Jean (bus 7 arrêt Ormeaux)

Horaires De 19h. à 20h30

Prix Gratuit mais **inscription obligatoire**

www.fer-ge.ch, rubrique Formations et événements > Evénements